

Une belle chevelure

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 17

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nateur du festin, un Français, un Tourangeau du nom célèbre alors d'Eustache Potier.

Mille ans se sont écoulés depuis les splendeurs barbares de l'empereur Maxime: aux pyramides de feu ont succédé lustres et girandoles; aux litières de paille fine, des tapis précieux; aux branches d'arbre, des tentures de laine et de velours; aux tabourets grossiers, des chaises à dossier énorme, rembourrées de foin, recouvertes de peaux choisies auxquelles on laisse le poil de la bête comme surcroît d'ornement et de beauté.

Plus de rotis monstrueux, moins d'élégantes pièces artistement préparées. Toujours robuste et mâle, l'appétit est plus décent, le goût plus raffiné, la cuisine plus savante, l'appareil culinaire plus parfait. Plus de jongleurs et d'histrions vulgaires: des tableaux féeriques, dignes de nos théâtres modernes, où la magie se mêle à la bonne chère.

M. Fulbert-Dumonteil arrive maintenant au curieux festin donné à cent convives par le vidame de Chartres, en 1450. Le plafond de la salle à manger représente un ciel. A chaque service les nuages s'abaissent pour enlever la table et faire surgir à sa place un service nouveau. Au dessert, ces nuages s'obscurcissent, un orage éclate avec un accompagnement de tonnerre et d'éclairs; une pluie légère d'eau parfumée arrose doucement les convives, tandis qu'en guise de grêle une multitude de petites dragées tombent gaiment dans les assiettes.

Voici maintenant le dîner fameux qu'à la même époque le galant duc du Maine offre à deux jeunes et charmantes dames de ses amies.

Regardez! au milieu de la table s'allonge un plateau représentant une place de gazon ornée de plumes de paon et enrichie d'une tour d'argent travaillée à jour. Cette tour féerique est remplie de petits oiseaux dont on a doré la tête et les pattes. Sur la plate-forme flottent trois drapeaux portant les armes du duc et des deux dames. A chaque coin de la table, qui est oblongue, en bois de citronnier, on a placé un pâté colossal surmonté de plusieurs autres pâtés dont les dimensions vont toujours en diminuant, afin de former une pyramide élégante et légère.

Le premier service de ce festin historique se compose d'un ragout de cerf, d'un plat de quartiers de lièvre et d'une fricassée de poules de la Bresse farcies de crêtes, de foie et de rognons.

Au second service, on entame les pâtés dont chacun renferme une oie, six poules de la Flèche, six pigeons du Berri, un lièvre, une outarde, dix livres de chevreuil, puis vingt-six œufs durs, piqués de clous de girofle et parsemés de safran. Les pâtés gigantesques, servant de base à l'édifice, sont argentés; les petits, qui les surmontent pour former pyramide, sont dorés. Au troisième service, on apporte un énorme esturgeon avec une sauce à l'huile, trois hérissons saupoudrés de gingembre, deux hérons piqués, un jeune chevreuil et un petit porc de Lorraine, savamment préparés. Comme autrefois, les bords des plats immenses sont enguirlandés de canards toulousains, de poulet mignons, de cailles, d'ortolans, de grives et de perdrix.

Au dessert, crèmes rouges et blanches, gâteaux gigantesques, fromages variés, fruits odorants, pruneaux de Tours cuits dans de l'eau de rose, cerfs et cygnes en sucre portant au cou les armes du duc du Maine et des deux nobles dames, ses deux invitées. Comme vins, les meilleurs vins de France, enfin des liqueurs fabriquées avec du miel de Narbonne et des épices choisies. Dans les jardins du duc, un orchestre de violons, de flûtes et de cornemuses.

Au seizième siècle, les grands festins conservent encore le prestige étrange et la bizarre magnificence de cette magie culinaire qui aurait fait la joie de Robert-Houdin.

Nous voici au repas de noces de Henri IV avec Marie de Médicis. Ici encore les décorations de la salle à manger changent à chaque service. La table s'élève toute servie du plancher où elle disparaît pour surgir de nouveau. C'est de la même façon qu'entrent et sortent tous les domestiques, toujours vêtus de costumes analogues aux décorations de la table. Au dessert la table se change en bouquet fleuri; des sylphes et des nymphes offrent, en dansant, les vins exquis, les fruits en sucre, mille friandises qui semblent être les produits naturels des sources des arbres et des plantes de ce bosquet enchanté. Pour compléter l'illusion, n'a-t-on pas peuplé ces parterres d'une foule d'oiseaux charmants qui, effrayés par les applaudissements, s'envolent au plafond teinté d'azur.

Enfin, sous Louis XIV, on commence à saisir le ridicule de toute cette fantasmagorie culinaire et le luxe de la table subit les règles de la raison. Les sylphes et les nymphes s'en vont rejoindre les jongleurs, les histrions, et la magie disparaît avec ses coûteuses extravagances dans sa grotesque mythologie.

Dans ce château de Chantilly, où reçoit royalement le vainqueur de Rocroy, un grand progrès se prépare, une révolution féconde et douce s'accomplit. L'épée au côté et la mélancolie du génie au front, le grand Vatel apparaît. Et, depuis Vatel, l'art culinaire n'a cessé de s'étendre dans les voies parfumées des perfectionnements gastronomiques, cherchant toujours à remplacer la profusion par le choix, le faste par l'élégance, l'excentricité par la distinction, le caprice par le confort, l'extravagance par le bon goût.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*,

L'ordonnance de LL. EE. de Berne sur la récolte et la destruction des hannetons, en 1749, publiée dans le *Conteur* du 21 avril, soulève une question intéressante.

On sait que dans nos contrées les grandes invasions de hannetons reviennent tous les trois ans, le développement des larves, soit vers blancs, se faisant dans les années intermédiaires. Sous d'autres cieux, il en est autrement: dans l'Allemagne du Nord, par exemple, la période des hannetons est de quatre ans; dans le Valais, l'apparition des hannetons ailés, qui revient, comme chez nous, tous les trois ans, est d'une année en avance sur celle des bords du Léman.

La question que je pose est la suivante: La période des hannetons est-elle, chez nous, toujours régulièrement de trois ans? Cette

régularité n'a-t-elle jamais été troublée dans les temps historiques?

Si nous admettons que les dates citées pour des ordonnances bernoises contre les hannetons soient des années d'éclosion de l'insecte ailé, nous aurions jusqu'en 1894:

1711.	183 ans, soit 61 périodes de 3 ans.
1717.	177 » » 59 »
1723.	168 » » 56 »

Je trouve encore dans mes notes quelques indications analogues; malheureusement elles sont trop clairsemées.

De 1786, année de hannetons, nous avons jusqu'en 1894, 108 ans, soit 36 périodes de 3 ans.

1849, qui a eu de même une grande sortie de l'insecte, est à 15 périodes de 3 ans de l'année actuelle.

Depuis 1849, de nombreuses observations confirment la régularité de la périodicité.

La seule date divergente est celle de 1749, date de l'ordonnance bernoise que vous citez dans le dernier numéro du *Conteur*. La date probable de l'apparition des hannetons doit être 1750, qui représente 48 périodes de 3 ans avant 1894: nous devrions admettre qu'une grande abondance de vers blancs aura provoqué, un an plus tôt, la sollicitude de LL. EE.

Permettez-moi de demander à ceux de vos lecteurs qui posséderaient des notes sur les années de hannetons, dans les siècles passés et dans le commencement du XIX^e siècle, de vouloir bien me les communiquer, afin que je puisse étudier cette question en me basant sur des documents plus nombreux et plus précis.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Morges, 22 avril 1894.

F.-A. FOREL.

Une belle chevelure. — Une des dames d'honneur de l'impératrice d'Autriche, qui a tracé le portrait intime de la souveraine, traduit en français par M. P. Bertrand, dit à propos de la chevelure d'Elisabeth:

« ...Le seul trait de vanité que j'ai remarqué chez l'impératrice est l'orgueil de sa magnifique chevelure qui, dénouée, tombe jusqu'à ses genoux. Elle avait l'habitude de la faire broser tous les jours pendant que M^{lle} F... lui lisait des romans anglais, français ou hongrois, et elle tenait follement à ce qu'on ne lui arrachât pas un seul cheveu. Cela était, sans doute, impossible. Aussi son infortunée femme de chambre, alerte et jeune, cachait-elle soigneusement dans la poche de son tablier ces soyeux et précieux fils blonds.

Un jour, l'impératrice, jetant un regard dans la glace, aperçut ce manège. Se dressant d'un bond, elle s'écria:

— Je vous y prends, enfin! Voilà comment vous abîmez ma chevelure!

Avec une présence d'esprit qui aurait fait honneur à un diplomate, la femme de chambre répliqua sans hésiter:

— Je supplie Votre Majesté de me pardonner. Cela ne m'était jamais arrivé. Je désirais seulement avoir une

petite boucle des cheveux de ma souveraine pour que ma fillette les porte comme un talisman.

Que l'impératrice crût ou non à cette explication, elle n'en montra rien, se contentant de hausser les épaules et de sourire. Mais le lendemain, en offrant à sa femme de chambre un médaillon enrichi de diamants, elle lui dit avec un imperceptible air de raillerie dans les yeux :

— Voici un talisman meilleur. Votre fille le mérite bien pour avoir une mère aussi adroite. »

On vilhio régent.

Tot a rudo tsandzi du lo vilhio teimps, hormi petétré lo sélao et la louna; et onco : y'ein a que preteindont que lo sélao a dai gros cacabots et que ne fre-cassé pas atant què lè z'autro iadzo. Ne sé pas bin adrâi cein qu'ein est; mâ lè vegnolons porriont bin ne pas étré d'ac-coo avoué cliâo guegne-louna, kâ quand faut dzouré pè lè vegnès pè la raveu, quand on ne vâi pas on niolan et que ne fâ pas lo pe petit revolin dè bise, lo sélao n'a diéro apparence dè calà.

Mâ po cein qu'ein est dè voiadzi, dè travailli, dai z'èsès, dai z'armès à fû et dè totès cliâo novallès einveinchons, à Dieu mè reindo! coumeint cein a tsandzi. Se noutrès pères-grands châi revegnont fêrè on tor, te possiblio que sari-ont ébahi quand vairiônt cliâo voua-gons que vont ventre-à-terre sein tsé-vaux; cliâo vélo, que preindriônt po dai molàrès que traçont su l'ao mola; cliâo saïtâosès, que vo râlçiont onna poussa d'espacette ein demi-haôra; cliâo mécaniques, que font ein onna vouarba cein que quatre z'écochâo n'ariont pas fé du la St-Martin à Paquî; cliâo pé-tâiru, qu'on tserdzè pè lo gatollion; et tot lo resto : cliâo grands fi d'artsau, qu'on sè pao dévezâ d'on veladzo à l'au-tra, quand bin fâ 'na forte oûra, et cliâo mermitès dai z'anarchistes, que vo font châota onna mâison coumeint onna pé-tublia, ein escarbouilleint tot et ein éter-tesseint lo mondo! Eh! cliâo pourro vilhio, se vayessont cein! Mémo lo grand Napoléon ne sarâi pas què sè derè.

Ora, po ein veni ao vilhio régent, c'est tot coumeint vigno dè vo derè, cein a rudo tsandzi assebin. Se faut dai z'hom-mo dè cabosse po teni l'écoula orein-drâi, on n'étâi pas tant molési lè z'autro iadzo; mâ tot parâi, petit z'a petit, lo gouvernemeint fasâi dai lois que ma fâi faillâi étré bin éduquâ po mani-yi la talotse.

On gaillâ dâo coté dâo Moléson s'étâi eingadzi coumeint fretâi pè Maraçon, et coumeint on amè prâo savâi avoué quoui on a affèrè, on allâ demandâ per tsi leu se l'étâi on bon soudzet, et on sut que l'avâi éta régent.

— Adon vo z'ai éta régent, se lâi fâ lo président dè la fretéri?

— Oi.

— Et porquî ai-vo tsandzi dè meti?

— C'est que l'ant fè onna loi coumeint quiet, po étré régent, faut savâi liairè et écrire, et m'a faillu demandâ ma déme-chon.

Ce que les jeunes femmes di-sent. — Nous empruntons les lignes suivantes à une chronique de François Coppée, publiée dans les *Annales politi-ques et littéraires* :

« C'est le bon moment pour la prome-nade, et quand je puis dérober une heure à la « copie », je flâne par le fau-bourg et par les boulevards suburbains. Un de mes amusements est d'y saisir au vol un bout de dialogue des jeunes femmes qui s'en vont par couples. Et à ce propos, je vous sou mets cette obser-vation d'un vieux badaud qui aime à coudoyer la foule et qui n'est autre que votre serviteur.

» Quand deux femmes passent en cau-sant, elles rient ou elles sont sérieuses, n'est-ce pas? Ecoutez ce qu'elles disent. Si elles rient, c'est qu'il n'est question entre elles que de choses frivoles; c'est, par exemple, qu'elles médient d'une camarade ou se moquent d'un amou-reux. Mais, si elles sont sérieuses, si leur physionomie marque un intérêt passionné, — n'en doutez pas, — c'est qu'elles parlent toilette.

» Eh bien! par ces belles journées, elles ne plaisantent pas, les petites amies, je vous prie de le croire. Effet du printemps. Elles ne songent qu'à imiter la nature et à se faire belles. Les mots que j'entends le plus souvent prononcer sont les mots : « Louvre » et « Bon Mar-ché; » et les phrases sont du genre de celles-ci : « Je t'assure, ma chère, une occasion... » Ou bien : « Tu verras, ma petite... un « ottoman » grande lar-geur... »

« Ne voyez dans ces lignes aucune in-tention malicieuse, gentilles passantes, et vous surtout, pauvres fillettes, pour qui c'est une si grosse affaire, à la sai-son nouvelle, de vous procurer un cha-peau frais, une modeste robe, une petite « confection. » Combien vous avez rai-son, au contraire, de vouloir être aussi bien mises que le permet votre boursi-cot, maintenant que vous êtes jolies! Car votre jeunesse sera brève et ne du-rera pas plus que cet avant-printemps, qui, demain peut-être, sera grillé par la lune rousse. »

Soldats altérés.

Quelques soldats, habitants d'une pe-tite cité vaudoise, et se trouvant en caserne, ont adressé la lettre suivante à

un de leurs amis, détenteur d'un éta-blissement :

Monsieur X...,

Grand Hôtel septentrional,
à Z...

Lausanne, avril 1894.

Monsieur,

Permettez-nous de profiter de quel-ques instants de *répit*, — répit, c'est bien le véritable mot, en cette fin de siècle, — pour vous adresser les bonnes salutations de quelques amis détenus dans les casernes de la Ponthaise et souvent obligés de renoncer à leur doux *farniente* pour aller promener leurs charmes aux abords de la capitale.

Pensez aux défenseurs de la patrie qui représentent si dignement notre province dans l'armée fédérale et en-voyez-leur, *par retour du courrier*, une caisse de bouteilles, en nombre suffi-sant, pour :

1° Réconforter les travailleurs ;

2° Consoler les pauvres exilés privés de leur café habituel ;

3° Satisfaire la soif des insatiables.

En le faisant, vous accomplirez une œuvre digne de notre vieille cité, vous ferez preuve de solidarité, et la patrie vous en sera reconnaissante.

Au nom de vos représentants
à la Ponthaise :

(Suivent sept signatures.)

P.-S. Nous partons pour le Chalet-à-Gobet aujourd'hui et rentrerons demain soir, vendredi ; c'est vous dire que votre envoi nous fera bien plaisir.

Mais ça presse.

Prenez soin de nos femmes et de nos enfants !

Glion-Naye. — L'exploitation régu-lière de la ligne Glion aux Rochers de Naye a commencé mardi 24 avril. Jus-qu'au 1^{er} mai, il y aura deux trains par jour dans chaque sens, mais à partir du 1^{er} mai il y en aura 3.

L'hôtel des Rochers de Naye est éga-lement ouvert depuis le 24 courant.

OPÉRA

Vendredi et mardi derniers, les *Cloches de Corneville* et les *Dragons de Villars* avaient attiré un nombreux public au théâtre. Le pre-mier de ces opéras a été particulièrement bien rendu. M. Dechesne, notre sympathique baryton, a eu les honneurs de la soirée, fort bien secondé, du reste, par les autres inter-prètes, M. Joinisse, entr'autres, qui avait composé une figure fort originale du père Gaspard. Les chœurs possédaient une homo-généité et une précision qui ne sont malheu-reusement que trop rares sur notre scène.

Les *Dragons de Villars*, que leurs mélodies fraîches et pimpantes maintiennent toujours au répertoire, ont été pour M^{me} Mardaga l'ob-jet d'un succès mérité. M^{me} Mardaga, qui est en même temps une excellente comédienne,